

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
20 JANVIER 2011**

Présents ou représentés : MM. ROSSIERE-ROLLIN, Mme BAILLIN, MM. FISTON, GRISETTO, GIRAULT, MENEZ, PASCUAL MARTIN, Mmes JOYEUX, CHEVILLARD, MM. DUL, TOUBLANC, LECANU, Mmes MONPOIX, VO VAN, BOURG, MM. ONDOA BELINGA, LAURENT, SANTERRE, BORZUCKI, MOREL.

Absente : Mme CHABOCHE.

Date de convocation du C.M. : 14 Janvier 2011

Monsieur DUL Paul est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

771592011/01/01 - RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris les décisions suivantes :

ARTICLE 1^{er} :

Pour financer ses besoins de trésorerie concernant le budget communal, la Commune de DONNEMARIE-DONTILLY décide de contracter auprès de DEXIA CLF Banque, une ouverture de crédit d'un montant de 150 000 € dans les conditions suivantes :

▶ Montant :	150 000 €
▶ Durée :	11 mois
▶ Taux de référence des tirages :	EONIA + marge
▶ Périodicité de facturation des intérêts :	Payables trimestriellement
▶ Frais de dossier :	150 €
▶ Commission d'engagement :	300 €

ARTICLE 2 :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec DEXIA CLF Banque.

ARTICLE 3 :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder ultérieurement, sans autre délibération aux demandes de versement de fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit de DEXIA CLF Banque.

771592011/01/02 - RENOVATION DU LAVOIR BOULEVARD D'HAUSSONVILLE

Monsieur GRISETTO présente le projet de rénovation du lavoir Boulevard d'Haussonville avec le concours d'INITIATIVES 77, dans le cadre du « Patrimoine et Environnement sur le Montois 2010-2011, pour une durée de chantier de 12 semaines, il s'agit de :

- Réfection de la dalle
- Remise en place des margelles bois + étendoirs
- Maçonnerie des pieds de poteaux
- Démoussage complet des tuiles
- Pose d'une porte en fer
- Enduits intérieur et extérieur

Le coût total de l'opération s'élève à **19 448.93 €HT**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- est favorable au projet de rénovation du lavoir Boulevard d'Haussonville,
- charge « INITIATIVES 77 » du suivi du chantier,
- sollicite une subvention ou participation auprès du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Montois.

771592011/01/03 - AVENANTS AU MARCHE MAIRIE

Vu les marchés conclus entre les entreprises adjudicataires des lots considérés en application de la délibération du conseil municipal du 14 Octobre 2009 relative au marché rénovation-aménagement de la mairie,

Vu la délibération du conseil municipal du 27 mai 2010 acceptant l'avenant au marché,

Vu la délibération du conseil municipal du 1^{er} Juillet 2010 acceptant l'avenant au marché,

Vu la délibération du conseil municipal du 5 novembre 2010 acceptant l'avenant au marché (5% supérieur au marché),

Vu la proposition d'avenant négatif au marché et les conclusions de la commission d'appel d'offres du 13 Janvier 2011,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

► Décide de conclure les avenants en diminution ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux :

• Lot 1 Démolitions – Maçonnerie – Carrelage	
Attributaire : Ets CHEVRIER 2 Ruelle d'Enfer à Rampillon	
Marché initial :	68 838.43 €HT
Avenant n°1 :	3 258.15 €HT (délib. du 01/07/2010)
Avenant n° 2 :	1 583.00 €HT (délib. du 05/11/2010)
Avenant n° 3 proposé :	<u>- 3 188.05 €HT</u>
	70 491.53 €HT

L'avenant négatif n° 3 proposé concerne :

- Les options chape et ragréage prévues avec le devis initial n'ont pas été effectuées.

• Lot 8 Electricité	
Attributaire : Entreprise MONTELEC 21 Rue de Sigy à Donnemarie-Dontilly	
Marché initial :	25 458.57 €HT
Avenant n°1 :	881.06 €HT (délib. du 27/05/2010)
Avenant n° 2 :	4 726.60 €HT (délib. du 05/11/2010)
Avenant n° 3 proposé	<u>- 946.80 €HT</u>
	30 119.43 €HT

L'avenant négatif n° 3 proposé concerne :

- L'alarme anti-intrusion du départ a été modifiée et a fait l'objet d'un précédent avenant.

771592011/01/04 - ENFOUISSEMENT DE RESEAUX BOULEVARD DU NORD / RUE CHAMPEAUX/ RUE DES CLOITRES

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Mars 2010 demandant l'inscription d'un contrat triennal de voirie avec une prévision de réserve de crédits budgétaires,

Vu la première réunion en date du 14 Janvier 2011 avec les services du Conseil Général et la Direction Principale des Routes définissant le programme des voiries du Boulevard du Nord, rue Champeaux et rue des Cloîtres,

Considérant qu'il est nécessaire pour une bonne utilité de l'espace d'effectuer l'enfouissement des réseaux,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Est favorable au projet d'enfouissement proposé,
- sollicite du Syndicat d'Electrification de la Région de Donnemarie-Dontilly une étude du projet pour l'ensemble des réseaux (Electrification, Eclairage public, France Télécom).

771592011/01/05 – DEMANDE DE SUBVENTION SECURISATION POUR ACCES COLLEGE ET MAIRIE

Dans le cadre des travaux de desserte du Collège, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu en 2011 de programmer la sécurisation de l'accès au Collège pour les élèves de DONNEMARIE-DONTILLY et également l'accès à la mairie suite aux récents aménagements.

Ces travaux comprendront notamment l'abaissement des bordures trottoirs, l'implantation d'une signalisation et des bornes et l'aménagement de passages protégés pour un montant de €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- est favorable à la programmation des travaux de sécurisation des accès au collège et à la mairie,
- s'engage à inscrire cette somme au budget primitif 2011 de la commune,
- sollicite du Conseil Général une subvention pour l'exécution des dits travaux.

771592011/01/06 - ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE SEINE-ET-MARNE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Décide l'adhésion de la Commune à l'Association des Maires Ruraux pour une somme de 90 €uros comprenant l'adhésion à l'AMR 77, à l'AMR nationale et l'abonnement au mensuel 36 000 communes.

771592011/01/07 - REMBOURSEMENT PERTE DE VETEMENT

Considérant que Madame CHANTELOUP Jeanine, domiciliée 10 Rue de la Libération à Donnemarie-Dontilly, n'a pas retrouvé sa veste à l'issue du repas des Anciens qui s'est tenu le 14 Novembre dernier dans la salle polyvalente de la commune,

Considérant que la veste trois-quarts en cuir de Madame CHANTELOUP avait une valeur d'achat de 2000 F soit environ 304.00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil d'indemniser Madame CHANTELOUP pour la perte de sa veste,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- accepte de verser à Madame CHANTELOUP Jeannine la somme de **150 €** en dédommagement.

DIVERS

▶ Prochaines réunions :

- Jeudi 3/03 : projets finances 2011
- Jeudi 24/03 : Commission des finances
- Jeudi 7/04 : Conseil municipal

▶ Monsieur ONDOA BELINGA fait le point de l'organisation de l'Association « Belles et Bielles » qui aura lieu le 22 Mai 2011.

▶ A l'invitation du Conseil municipal, Monsieur Alain THIRIOT-THORET fit un tour d'horizon de l'Association ACREDEPO : avancement des projets, perspectives d'avenir, financement...